



Fédération Générale des Transports
et de l'Équipement

Union Fédérale Route
49, avenue Simon Bolivar – 75950 PARIS Cedex 19.



COMMUNIQUÉ AUX SALARIÉS

Paris le 22 février 2010

ALLEZ, Mr LE PRESIDENT, ENCORE UN EFFORT N'HESITEZ PAS A NOUS FAIRE PLAISIR !!!

La troisième réunion des négociations annuelles obligatoires s'est tenue le lundi 22 février 2010.

Une nouvelle fois, la Direction Générale Brink's n'a pas répondu aux attentes de la FGTE-CFDT en proposant une faible revalorisation des salaires : 0,8 % au 1^{er} janvier 2010 et 0,7 % au 1^{er} juillet 2010.

Cette augmentation salariale est insuffisante car elle ne prend pas en compte les résultats enregistrés par l'entreprise en 2009.

La FGTE-CFDT ne mésestime pas les effets de la crise et ses conséquences sur l'emploi, y compris chez Brink's mais considère que la revalorisation consentie par la Direction Générale Brink's est en deçà de ses capacités financières et loin de satisfaire l'attente des salariés.

C'est bien mal récompenser les salariés pour les efforts qu'ils fournissent tout au long de l'année pour que Brink's garde ses parts de marché et reste leader du Transport de Fonds en France et en Europe.

La FGTE-CFDT demande donc instamment à la Direction Générale Brink's et à son Président, Monsieur LAGARDE, d'ouvrir plus largement les cordons de sa bourse pour remplir l'escarcelle des salariés et ce ne serait que justice !

A l'issue de la réunion, la FGTE-CFDT a renouvelé sa demande de compensation des journées de grève des dabistes par divers jours de repos (RCL, CP, etc.).

La FGTE-CFDT a produit et remis au DRH, Monsieur MONTI, deux bulletins de salaire dabistes d'une entreprise adhérente à FEDESFI qui a passé outre cette disposition et accepté que des jours de RTT compensent les jours de grève.

De ce fait, la disposition prise au sein de FEDESFI de refuser systématiquement toute compensation ne tient plus.

Monsieur MONTI, DRH, apportera une réponse dans les prochains jours.

Pascal QUIROGA
DSC Brink's Evolution